



# **Appel à Projets**

## **Adolescents Jeunes Adultes (AJA) atteints de cancer**

# **2021**

Dépôt des dossiers : du 1/10/2021 au 30/11/2021

## L'appel à projet

### Le cadre

Chaque année en France, **1900 jeunes entre 15 et 25 ans sont diagnostiqués d'un cancer**. Pour les patients traités au début des années 2000, **la survie globale à 5 ans atteint 81,8 %<sup>1</sup>**. En transition entre le monde de l'enfance et celui des adultes, les AJA représentent **une population spécifique** en termes de prise en charge médicale et psychosociale. Leur parcours nécessite un **suivi global sur le long terme** et invite à **repenser les stratégies de prévention et de promotion de la santé** chez les jeunes.

L'accompagnement des AJA atteints de cancer soulève ainsi un double enjeu :

- 1) **Assurer une prise en charge médicale optimale** en décloisonnant les approches purement pédiatriques ou de médecine adulte afin d'offrir les meilleures chances de guérison ;
- 2) **Maintenir les évolutions et les processus qui surviennent spécifiquement à cet âge** et qui sont mis à mal par la maladie et les traitements, notamment les parcours éducatifs et professionnels parfois complexes (lycée, études supérieures, formation professionnelle...) ainsi que l'autonomisation sociale et financière.

Ces jeunes patients doivent bénéficier d'un suivi spécifique, basé sur une **collaboration** active entre les **cancérologues adultes et pédiatriques**, ainsi que de **l'expertise des acteurs médicaux, paramédicaux, psychosociaux et associatifs** qui les accompagnent durant leur parcours de soin, tout en restant **autonomes dans celui-ci**.

« Conformément aux attentes des Etats Généraux des malades atteints de cancer organisés par la Ligue en 1998, et aux demandes des associations de jeunes patients, le **Plan Cancer 2009-2013** prévoyait la prise en compte des spécificités des adolescents et jeunes adultes atteints de cancer (aspects diagnostiques, thérapeutiques et psychosociaux), et la mise en place de dispositifs coordonnés pour améliorer leur prise en charge globale. La mesure 23-5 du Plan Cancer 2 prévoyait ainsi la définition et l'implémentation d'un programme d'actions spécifiques et le soutien à l'émergence de projets intégrés et novateurs en faveur de cette population. A cet effet, un Appel à projet INCa était paru en 2011 qui avait donné naissance en 2012 aux 1ères équipes AJA françaises.

**Le Plan Cancer 3 (2014-2019)** a réaffirmé l'importance à accorder aux AJA en lui dédiant une synthèse thématique. Par la suite, l'instruction de la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins)

---

<sup>1</sup> Désandes E, Clavel J, Lacour B, Grosclaude P, Brugières L. *La surveillance des cancers de l'adolescent et du jeune adulte en France*. Bull Epidemiol Hebd. 2013;(43-44-45):589-95

du 16 mai 2016 a permis de compléter la couverture du territoire national par des dispositifs AJA, au moins 1 dans chaque région française. La mise en application de cette instruction par les Agences Régionales de Santé (ARS) reste à ce jour hétérogène, à la fois en termes de pilotage mais également de budget alloué, aboutissant à de grandes inégalités territoriales. »

**En 2021**, la publication de **La stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030** a été annoncée le jeudi 4 février par le président de la République. Cette stratégie nationale lancée pour les dix prochaines années a pour ambition de réduire le poids du cancer sur la santé et la vie quotidienne de la population en améliorant la recherche, la prévention et le dépistage, ainsi que la qualité et l'accès aux soins des patients.

La stratégie s'organise en quatre axes destinés à orienter les actions sur le terrain :

- **Axe 1 : Améliorer la prévention,**
- **Axe 2 : Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie,**
- **Axe 3 : Lutter contre les cancers de mauvais pronostic,**
- **Axe 4 : S'assurer que les progrès bénéficient à tous.**

Dans cette stratégie décennale, l'attention particulière portée aux **adolescents et aux jeunes adultes (AJA)** se poursuit à travers

- l'axe 1 : **place essentielle à la prévention** afin d'avoir un impact déterminant et durable sur les comportements de santé (fiche action I.9).
- l'axe 2 : **limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie** afin de réduire l'impact du cancer sur la vie des jeunes à court, moyen et long terme.

Les axes 3 et 4 consacrent également l'importance de se mobiliser pour **faire reculer les cancers** de l'adolescent (fiche action IV.1) et **réduire les inégalités d'accès aux soins** sur le territoire français.

En synergie avec cette stratégie décennale, et à l'occasion de ses 10 ans, **le Groupe d'Oncohématologie AJA (Go-AJA)** lance, en lien avec les structures de terrain et les associations de patients, **son premier appel d'offre** dont les objectifs sont de favoriser des projets collaboratifs visant à:

- 1) **Objectiver les parcours de soins et le devenir des AJA par des données en vie réelle** (exemples : outils de repérage/signalement, suivi de cohortes, bases de données nationale , et autres....)
- 2) **Mieux comprendre la spécificité des tumeurs des AJA au travers d'études prospectives** (Banking tumeurs, bases de données....)
- 3) **Mieux prendre en compte l'expérience vécue par les AJA et leurs proches pour améliorer les soins et la qualité de vie. Evaluer l'impact des nouvelles organisations**

**sur les soignants.** (enquêtes nationales, études préférences/satisfactions, analyse sociologiques, études SHS..)

L'enveloppe globale de cet AAP est de 200 000 à 250 000. **Deux à trois projets** seront sélectionnés par le conseil scientifique de GO AJA

### **Critères d'éligibilité**

- Porter un projet qui **s'intéresse spécifiquement aux adolescents et jeunes adultes (AJA)** touchés par un cancer (pendant ou après traitement)
- **Qui s'appuie sur une équipe pluri professionnelle** (Mixité pédiatrie/oncologie adulte, différents métiers..)
- Qui doit être **collaboratif** (pas de projet mono centrique) et/ou avoir **une perspective de développement régional ou national.**
- Une attention particulière sera portée aux projets ayant une **capacité d'essaimage** et **d'inclusion** d'autres équipes ayant à cœur de travailler sur les AJA.

### **Critères de recevabilité**

- Tout dossier incomplet ou hors-délai ne sera pas étudié.
- Un porteur de projet doit être identifié pour chaque projet déposé.

### **Conditions d'attribution**

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le 1/10/2021 et le 30/11/2021
- La subvention est d'un an. Une demande pour une deuxième année devra faire l'objet d'une nouvelle candidature à un appel à projet.
- La subvention est versée après signature d'une convention de partenariat entre GO AJA et la structure porteuse du projet.
- La subvention accordée est nominative et ne peut en aucun cas être transférée à un autre projet en cas d'empêchement.

## Le dossier

Le dossier de candidature soumis doit être entièrement rédigé en français. Il doit comprendre les éléments suivants :

- Un *curriculum vitae* du porteur de projet
- Le titre et la description du projet en respectant les sections suivantes : état de l'art, hypothèse scientifique, axes de recherche et méthodologie mise en œuvre, retombées attendues pour la prise en charge des jeunes atteints de cancer. *Le projet ne devra pas excéder 4 pages, police Arial taille 11.*
- Un résumé grand public de 3000 caractères maximum, espaces compris
- Un organigramme détaillé du/des équipes porteurs du projet
- La liste des communications / publications de l'équipe projet des cinq dernières années (si possible en lien avec la thématique AJA)
- Une lettre d'accord, sur papier à en-tête, du Directeur de l'Unité d'accueil du porteur de projet (Hôpital, CLCC, , U Inserm, EA Université, Associations ...)
- Fiche financière (Annexe 3)

**Les dossiers de candidature sont à adresser par mail au secrétariat de Go AJA sur [contact@go-aja.fr](mailto:contact@go-aja.fr) avant le 30 Novembre 2021.  
Tout dossier incomplet ne sera pas évalué.**

## Le calendrier

- ✓ Annonce information : 27 septembre 2021
- ✓ Ouverture de l'appel à projets : 1<sup>er</sup> Octobre 2021
- ✓ Limite de dépôt des dossiers : 30 Novembre 2021
- ✓ Limite d'envoi des documents complémentaires : 15 Décembre 2021
- ✓ Résultats officiels : 22 Décembre 2021

## Engagements du candidat

- Le candidat s'engage à fournir avant le 30 novembre 2021 l'ensemble des documents demandés dans le cadre de sa participation à l'appel à projet.
- Le bénéficiaire s'engage à adresser à GO AJA, avant les 1<sup>er</sup> juillet 2022 un rapport de l'avancement de ses travaux.
- Le bénéficiaire s'engage à fournir à GO AJA, au plus tard le 11 décembre 2022, un rapport d'activité final résumant l'avancée de ses travaux.
- Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de GO AJA dans toutes ses publications scientifiques, ses communications orales et écrites, ainsi que sur les communiqués de presse.

# Annexe 1

## Fiche de synthèse

### I. Définition du demandeur

#### a) Porteur de projet

Civilité :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Téléphone :

Email :

#### b) Équipes associées

### II. Définition du projet

Titre du projet

Résumé scientifique du projet (*max. 4 pages, police Arial taille 11*) :

Pertinence du projet scientifique par rapport aux cancers des adolescents et jeunes adultes :

Principales publications (si possible thématique AJA) de l'équipe du porteur de projet ces cinq dernières années :

#### **IV. Accord Préalable et Engagement**

##### **Accord préalable du l'organisme employeur et engagements du demandeur auprès de GO AJA**

Candidat à une subvention destinée aux recherches présentées dans ma demande de ce jour, je reconnais que l'acceptation éventuelle de GO AJA pour l'affectation de la subvention décidée par mes soins dans le cadre de ma recherche ne saurait engager la responsabilité de GO AJA ou de ses dirigeants pour un quelconque motif lié à l'utilisation des biens immatériels et matériels acquis grâce à cette subvention. J'accepte, par délégation de pouvoir spécial, de prendre à ma charge ladite responsabilité sous toutes ses formes.

Je soussigné

Directeur de

Donne mon accord à la demande de financement présentée à GO AJA

En cas de subvention accordée par GO AJA, j'accepte qu'un transfert de fonds auprès de l'organisme que je dirige soit fait. Je m'engage à ce que ces fonds ne soient pas affectés à une dépense d'une autre nature. Ils seront individualisés dans la comptabilité de l'organisme employeur.

À défaut d'engagement de ces fonds par l'organisme employeur dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la date de la remise de ces fonds alloués, ces dits fonds seront réintégrés dans le budget dédié GO AJA.

La demande de subvention concerne le projet intitulé :

##### **Le montant total demandé :**

Si ce projet est sélectionné je m'engage à :

- Accepter la publication par GO AJA de l'intitulé du laboratoire ou du service, du titre du projet et du montant de la subvention accordée.
- Transmettre un rapport final 1 an après l'obtention de la subvention.
- Mentionner l'aide de GO AJA avec le numéro du contrat sur toute publication relative au projet financé.

Fait à

le

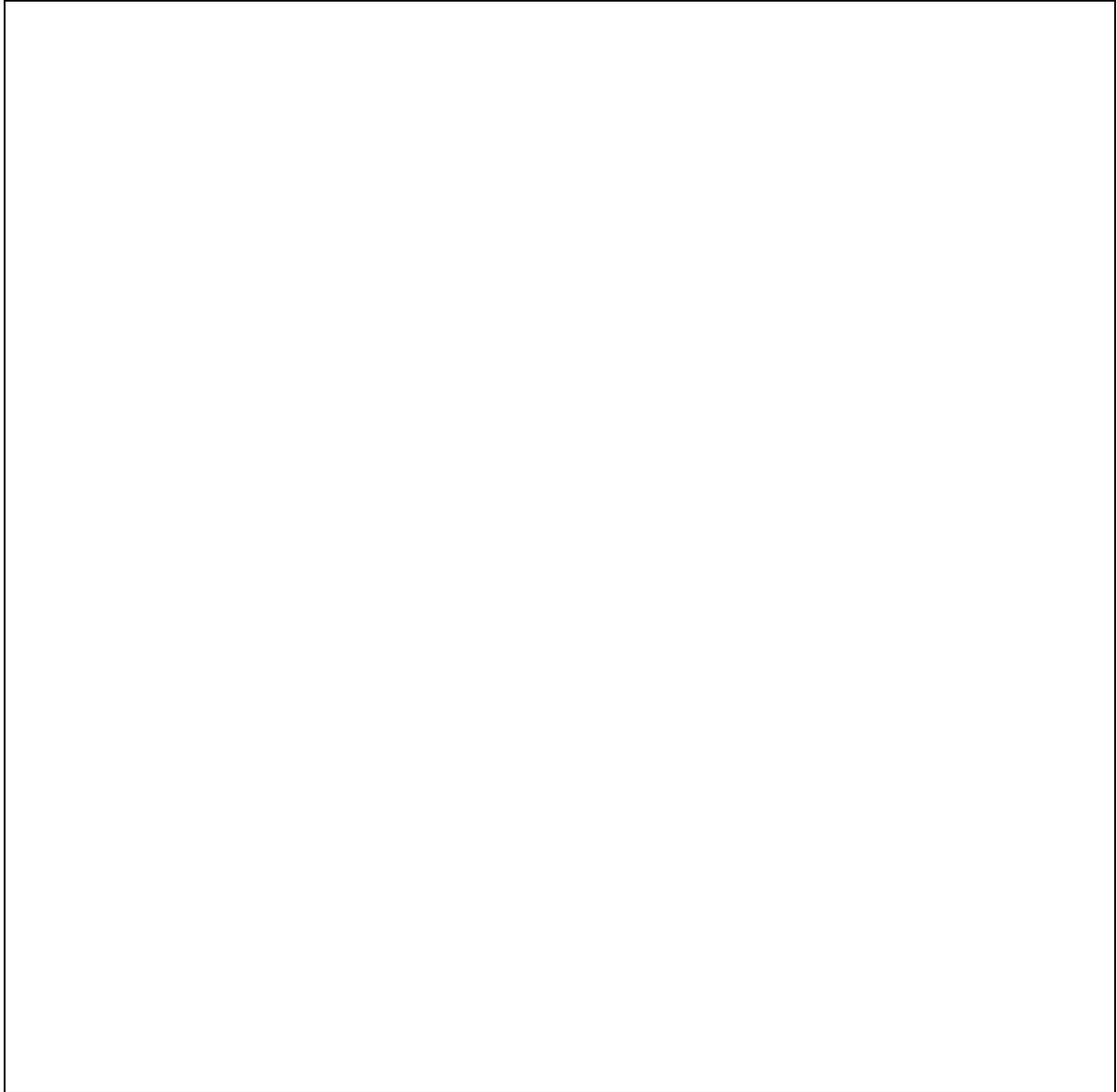
Signature obligatoire précédée de la mention  
« lu et approuvé » du demandeur de la  
subvention

Signature obligatoire précédée de la mention  
« lu et approuvé » du responsable du  
laboratoire ou de la personne habilitée à  
engager l'organisme employeur

**Cachet de l'établissement (obligatoire)**

## Annexe 2

**Descriptif grand public (*maximum 3000 caractères, espaces compris*)**

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to enter a public description. The box is currently blank.

# Annexe 3

**Fiche financière**